



ASSOCIATION ST EXUPERY

MERTZWILLER

Site internet: <http://www.saintex.fr>Forum: <http://saintex.forumpro.fr>Facebook: [KWWSV\\_ZZZ\\_IDFHERRN\\_FRP](#)  
[\\$HURPRGHOLVPHOHUWJZLOOHU](#)

## Fiche d'inscription saison 202

Informations à transmettre:

Les informations transmises sont confidentielles

Nom :	
Prénom :	
E-Mail (obligatoire pour inscription FFAM!) :	
Adresse :	
Code postal et Ville :	
Téléphone :	
Mobile :	
Date de naissance :	
Lieu de naissance :	
Code postal lieu de naissance :	
Bénéficiaire assurance en cas de décès :	
Date de naissance bénéficiaire en cas de décès :	

Intitulé	Montant	X
Droit entrée nouveaux membres:	40,00 €	
Cotisation pratiquant Club Adultes:	43,00 €	
Cotisation pratiquant Club moins de 18 ans:	25,00 €	
Cotisation encadrement et membre bienfaiteur	10,00 €	
LICENCE Cadets (né en 200 ou après)	0 €	
LICENCE Junior 1 (né en 200 ou en 200 )	€	
LICENCE Junior 2 (né en 200 ou en 200 )	0 €	
LICENCE Adultes Loisir (né en 200 ou avant)	44,00 €	
LICENCE Adultes Compétition (né en 200 ou avant)	54,00 €	
Complément LICENCE FAI (pour tout compétiteur participant à une compétition internationale)	12,00 €	
LICENCE Encadrement	13,00 €	
forfait "formation" Participation au frais d'écolage	100,00 €	
A régler H [ F O X V L ] par chèque bancaire		
<b>TOTAL:</b>		€

Pour les membres Cadet et Junior ainsi que les membres non actif (encadrement et bienfaiteur) le droit d'entrée n'est pas demandé

exemple 1: nouveau membre né le 15/5/200 :  
membre Junior 2: 25+ = €

exemple 2: membre né le 15/5/197 déjà inscrit en 20  
membre adulte: 43+44=87,00 €

Ce document devra être complété par tous les membres désirant s'inscrire. La validation peut prendre quelques jours le temps de transmettre les éléments à la fédération. Les vols sur le terrain sans licence sont strictement interdits. En cas de non respect des règles de sécurité le Président se réserve le droit d'annuler purement et simplement tout droit pour un membre d'utiliser le terrain.

**IMPORTANT:** Pour les nouveaux membres un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'aéromodélisme est obligatoire: aucune licence n'est validée sans ce certificat et donc interdiction de pratiquer l'aéromodélisme (assurance non valide)

[Coordonnées du Trésorier pour règlement et envoi des documents:](#)

André DOLIS  
8, rue des vergers  
67580 FORSTHEIM  
0  
[tresorier.saintex@sfr.fr](mailto:tresorier.saintex@sfr.fr)

Coordonnées Bancaire du club

----- RIB -----

Banque Guichet N° compte Clé  
10278 01896 00012076602 31

IBAN: FR76 1027 8018 9600 0120 7660 231  
BIC: CMCIFR2A

## RÈGLEMENT

- Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements inscrits sur cette fiche et je m'engage à fournir un certificat d'aptitude médical, dont la validité est en accord avec l'activité
- Je reconnais que l'adhésion au club entraîne l'acceptation du règlement intérieur de celui-ci et des règlements de la Fédération Française d'AéroModélisme (FFAM)
- Je reconnais avoir conscience des risques inhérents à la pratique sportive, avoir été informé et avoir pris connaissance des garanties d'assurances proposées avec la licence

J'accepte la transmission de données à des tiers commerciaux.

J'autorise que la photographie présente dans l'extranet soit utilisée.

Je suis informé(e) que je devrais me conformer aux dispositions relatives à la loi dite loi drone en particulier aux dispositions relatives à l'enregistrement de mes modèles et à la formation.

Fait à ..... le .....

Lu et approuvé + Signature (signature du tuteur légal pour les mineurs)